

Référent Prévention SSE - EPSSE

(École Prévention Santé Sécurité Environnement)

PRESENTATION

Assurez votre fonction de salarié compétent pour vous occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise au sens de l'article L4644-1 du code du travail.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le Référent PSSE doit être capable de :

- Identifier les fondamentaux réglementaires, les outils et les acteurs de la prévention SSE.
- Informer sur les consignes et procédures à appliquer et contribuer à leur mise en œuvre.
- Proposer des actions de prévention.
- Identifier les risques professionnels et alerter sur les dysfonctionnements.
- Contribuer à l'analyse des dysfonctionnements.

PUBLIC ET PREREQUIS

- Personnes désignées compétentes en risques professionnels.
- Membres CSE/CSSCT.
- Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par le CSE.
- Toute personne de l'entreprise souhaitant acquérir les fondamentaux en prévention santé sécurité environnement (PSSE).

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode participative, interrogative et pratique : alternance d'apports théoriques et de mises en situation appartenant à l'entreprise et/ou études de cas réels.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Un Certificat National de Qualification validé sur le plan national par l'UIMM et sur le plan local par la Chambre Syndicale Territoriale de la Métallurgie est attribué aux stagiaires.
- Présentation "20 minutes pour convaincre" suivie de 10 minutes de questions/réponses devant un jury de professionnels.

MODULES DE FORMATION

1 - La réglementation santé, sécurité au travail (2j)

- Cadre législatif et obligations de l'employeur et des salariés
- Rôle du Référent SSE
- Inspections, registres obligatoires, formations sécurité
- Droit d'alerte et de retrait, accident du travail, CSE SSCT

2 - L'évaluation des risques professionnels et le document unique (0,5j)

- Identification des risques et méthodes d'évaluation
- Rédaction et mise à jour du document unique
- Plan d'action et communication interne

3 - L'analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents (0,5j)

- Arbre des causes et méthodologie d'analyse
- Études de cas et exercices pratiques

4 - Les conditions de travail (1j)

- Ergonomie, bruit, risques psychosociaux (RPS), qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

5 - Les notions environnementales (1j)

- Installations classées (ICPE) : nomenclature et réglementations
- Gestion des déchets et risques chimiques

6 - Entraînement à la soutenance (1j)

- Préparation et présentation orale d'un projet devant un jury

INFOS PRATIQUES

Durée : 6 jours (certifiant)

Lieux : Colmar, Mulhouse, Strasbourg, Reichshoffen

Éligibilité : CPF

Strasbourg 03 88 10 88 97

Colmar 03 89 21 71 51

Reichshoffen 03 88 10 20 46

Mulhouse 03 89 21 71 68

commercial@formation-industries-alsace.fr